|  |  |
| --- | --- |
| K:\Badminton\Comité 31\Logo\CDBAD31_logo_vertical.jpg | **Comité Départemental Badminton - 31**  **COMPTE RENDU DES ACTIONS FORMATION (HORS DAB) POUR L’AG 2016.**  *Diane Gawrysiak* |

# SOC

Cette année le Comité a décidé de mettre en place la formation SOC gérée jusqu’ici par la Ligue.

La mise en place n’a pas toujours été pratique car le Comité n’ayant pas encore de catalogue de formation, l’information et les inscriptions étaient relayées par les deux instances, ce qui a parfois été confus dans l’esprit des stagiaires, notamment ceux qui s’inscrivent au parcours arbitrage complet (SOC-arbitre-JA), arbitre et JA étant gérées complètement par la Ligue.

La formation SOC organisée par le Comité était ouverte à toute la région.

Le tarif s’élevait à 70 euros par stagiaire (hors déjeuner).

Pour répondre à la forte demande, deux sessions ont été organisées cette année, sur deux weekends:

* les 9 et 10 janvier 2016: 11 stagiaires (5 participants du 31, 2 du 32, 2 du 81 et 2 du 82)
* Les 30 et 31 janvier 2016 : 8 stagiaires (3 participants du 31 et 5 participants du 81)

Les formations se sont déroulées à la Maison des Sports à Labège, siège du Comité Départemental 31.

Elles étaient encadrées par Hubert Sales et Janick Knaebel, formateurs de la région Midi-Pyrénées.

Globalement les retours des stagiaires ont été très positifs, ils ont appris beaucoup, qu’ils avaient de l’expérience/pratique ou non dans l’organisation de compétition.

Il y a eu de leur part une forte demande de formation au logiciel Badnet (non incluse dans le programme du SOC), logiciel particulièrement utilisé par les clubs de la région pour l’organisation des compétition.

# BADNET

Pour répondre à la forte demande de formation au logiciel Badnet, le Comité a décidé d’organiser une session dédiée en marge du SOC, animée par le créateur du logiciel, Gérard Cantegril, appartenant également à la région Midi-Pyrénées.

La formation a été proposée aux formés SOC de cette année, dans l’idée de leur réserver la place pour finaliser la formation avec une partie logicielle qu’il n’avait pas eue lors du SOC, mais aussi pour maitriser la connaissance du stagiaires et le nombre d’inscrits, car la décision était de mettre en place qu’une seule session cette année.

La formation a eu lieu à la Maison des Sports de Labège le 26 mars 2016.

Le tarif de la formation était fixé à 10 euros (hors déjeuner).

6 stagiaires étaient présents (4 participants du 31, 2 du 81).

Entre sa mise en place et son déroulement, un certain nombre de participants se sont désistés, manifestement à cause du choix de la date qui tombait lors du weekend de Pâques et que les inscrits avaient oublié, le court-terme des désistements n’a pas permis de faire une communication pour trouver d’autres stagiaires.

# Bilan et perspectives

Le lieu de formation est à conserver dans la mesure où le bâtiment offre des aspects pratiques de proximité pour le matériel rangé au bureau du Comité, la cuisine permettant de faire des boissons chaudes et réchauffer son repas si besoin, et des restaurants à proximité.

Une initiation au logiciel Badnet doit être incluse dans les prochains SOC. Une réflexion pourra être menée sur l’éventualité d’organiser des formations dédiées à Badnet, en marge du SOC et plus tôt dans l’année, afin d’être utilisable pour les clubs qui organisent des tournois en début de saison.

Enfin, le Comité doit encore gagner en autonomie sur cette formation avec les objectifs suivants :

* former une personne du Comité à pouvoir dispenser la formation SOC
* construire un catalogue de formation Comité (incluant le DAB) afin de faciliter l’organisation et la coordination avec la Ligue, et de renvoyer une image plus claire des activités du Comité aux clubs et plus généralement aux licenciés.

La prochaine étape (un des objectifs initial du Comité en début d’olympiade) est de mettre en place la formation d’arbitre.